PRÉFET
DES ARDENNES
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Grand Est

Communiqué de presse

Charleville-Mézières, le 21 mars 2020

Coronavirus COVID-19
Point de situation dans les Ardennes
Samedi 21 mars 2020

Évolution du nombre de cas confirmés

Samedi 21 mars 2020, 12 cas confirmés de Coronavirus sont relevés dans les Ardennes.

Parmi ces cas, une patiente est hospitalisée en réanimation et deux autres en service de maladies infectieuses. 8 patients sont confinés et suivis à domicile. Un patient est guéri et retourné à domicile : il reste en confinement comme l'ensemble de la population.

Parmi les nouveaux cas, trois sont des soignants du site de Warcq de l'UGECAM et ont nécessité la mise en place de mesures strictes vis-à-vis de cet établissement :

- mise en place d'un suivi de tous les cas contacts de ces soignants COVID 19 positifs par la cellule de crise de l'Agence Régionale de Santé Grand Est,
- arrêt-maladie de tous les professionnels présentant des symptômes compatibles avec le COVID 19,
- sortie de 75 patients valides du centre de rééducation fonctionnelle, à leur domicile en confinement avec consignes de surveillance et relocalisation des 15 patients devant rester hospitalisés dans une aile séparée du bâtiment, permettant la fermeture de 90 lits,
- sortie de 21 patients pris en charge en soins de suite et de réadaptation et maintien de 4 patients hospitalisés,
- maintien en unités spécialisés de 13 patients avec mesures de surveillance et confinements appliquées à l'ensemble des deux unités,
- sur le site enfant : 11 enfants mis en confinement dans l'établissement et 6 confinés à leur domicile.

Ces mesures ont été mises en œuvre dès le 19 mars, sans attendre tous les résultats obtenus ce jour, afin de protéger le plus rapidement possible les patients et les professionnels soignants.

Il est essentiel que les mesures barrières soient strictement respectées par chacun d'entre nous.

Les bons gestes à adopter

Il est demandé à l'ensemble de la population d'appliquer scrupuleusement les consignes d'hygiène, les mesures de restrictions de contacts. Cette vigilance partagée par tous permettra de contribuer à freiner la diffusion du virus et protéger les personnes vulnérables.

Composez le bon numéro en fonction du besoin.

Le SAMU centre 15 reçoit de nombreux appels. Le préfet des Ardennnes et l'agence régionale de santé rappellent les consignes à respecter pour ne pas saturer les services de secours :

- **Vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui vous font penser au Covid-19 : restez à domicile, évitez les contacts, appelez un médecin avant de vous rendre à son cabinet. Vous pouvez également bénéficier d'une téléconsultation.**
- **Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appelez le SAMU-Centre 15.**
- Pour toute autre situation et information générale : appelez le numéro vert national au **0 800 130 000** qui vous indiquera la conduite à tenir.

Le recours au centre 15 doit être réservé à la prise en charge de patients présentant des signes de gravité et qui nécessitent soit une intervention des services de secours, soit une hospitalisation, pour sécuriser la prise en charge de leur maladie.

Vous retrouverez plus d'informations sur les sites internet du Gouvernement **du** Ministère des Solidarités et de la Santé **et de** Santé publique France**.**

Contacts presse :
ARS Grand-Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr
Préfecture des Ardennes: pref-communication@ardennes.gouv.fr